

[L'apprentissage en milieu pénitentiaire : expérimentation dans les Hauts-de-France](#) [1]

Assurer dans des conditions optimales une réinsertion post-libération. Tel est l'objectif de l'apprentissage en milieu pénitentiaire. Cette expérimentation, prévue par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel est proposée jusqu'au 31 décembre 2024. Les premiers résultats sont encourageants. Zoom sur une expérimentation dans la région Hauts-de-France, où de jeunes détenus ont débuté un apprentissage visant un titre professionnel de cuisinier. [En savoir plus \(Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/l%E2%80%99apprentissage-en-milieu-p%C3%A9nitentiaire-exp%C3%A9rimentation-dans-les-hauts-de-france>

[2] <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/l-apprentissage-en-milieu-penitentiaire-experimentation-dans-les-hauts-de>